

# DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

**Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier  
N°13 Automne 2005**

## Dossier « Spécial inondations »

**Les 6 et 8 septembre 2005, des inondations ont, une nouvelle fois, touché durement le quartier.**

Le présent dossier a pour objectif de vous tenir informé de l'action du comité de quartier.

Un courrier adressé à la mairie réclame la chaussée submersible promise en 1990, suite aux inondations d'octobre 1988.

La déclaration d'utilité publique présentait, à cette époque, un schéma de voirie submersible.

Une entrevue a donc été demandée aux élus; nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier.

Une réunion d'information se tiendra le samedi 8 octobre 2005 à 11 h 30 à la carrière; n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous pouvez retrouver des **photos des inondations sur le site : <http://camplanier.skyblog.com>.**

N'hésitez pas à vous connecter et nous faire part de vos remarques.

Ces récents évènements ne sont pas étrangers à la composition du nouveau bureau.

C'est en effet **André Carrière** qui, sollicité unanimement par les membres du bureau, a accepté de reprendre la **présidence du Comité de Quartier**.

Il succède à Isabelle MARTIN qui avait annoncé ne pas vouloir prolonger son mandat au delà des 2 années passées à cette fonction.

André est également président de l'Union des comités de quartier. Souhaitons lui bon courage pour ses « nouvelles » fonctions.

### Les membres du Bureau

<b>André CARRIERE, Président</b>	04 66 23 19 61
François MILLET, Secrétaire .....	04 66 64 10 97
Maurice TRIAIRE, Trésorier .....	..04 66 64 39 17

Jean-Pierre CANCEL.....	04.66.23.96.48
José CORREAS .....	04 66 68 15 49
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
Marc CARTEYRADE.....	04.66.23.07.88
Daniel DEFOSSEZ.....	04.66.62.20.73
Marc et Eliette FAUGIER.....	04 66 62 27.63
M.Françoise GAYE.....	04.66.68.12.40
Yannick GRALAND.....	04.66.64.98.11
Claude JOURNEE.....	04.66 23.08.00.
Claude QUEYREL.....	04 66 23 15 67
Denis REYNAUD.....	04.66 64 56.77
Vincent DENIS .....	04.66 68 31 93



*Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des membres du Comité de Quartier pour que nous en discutons lors d'une réunion du Bureau.  
A très bientôt.*

## Quelques photos



Jeudi 08 septembre 2005  
à 17 h .....Il ne pleut  
plus.....Jusqu'à 20h !!!!

Vendredi 09  
septembre 2005 au  
matin.....Il reste  
encore un peu d'eau!!!



Et oui, messieurs les  
élus.  
Parfois, à Camplanier, la  
rivière retrouve son lit

Suite aux inondations de 1988, une déclaration d'utilité publique est signée le 28 mars 1990 par monsieur le préfet du Gard. Cette décision concerne les travaux d'aménagement du Cadereau de Camplanier.

Elle présente le profil en travers type de la chaussée submersible ; elle indique que « ces travaux devront être menés jusqu'à complet achèvement de la chaussée submersible ».

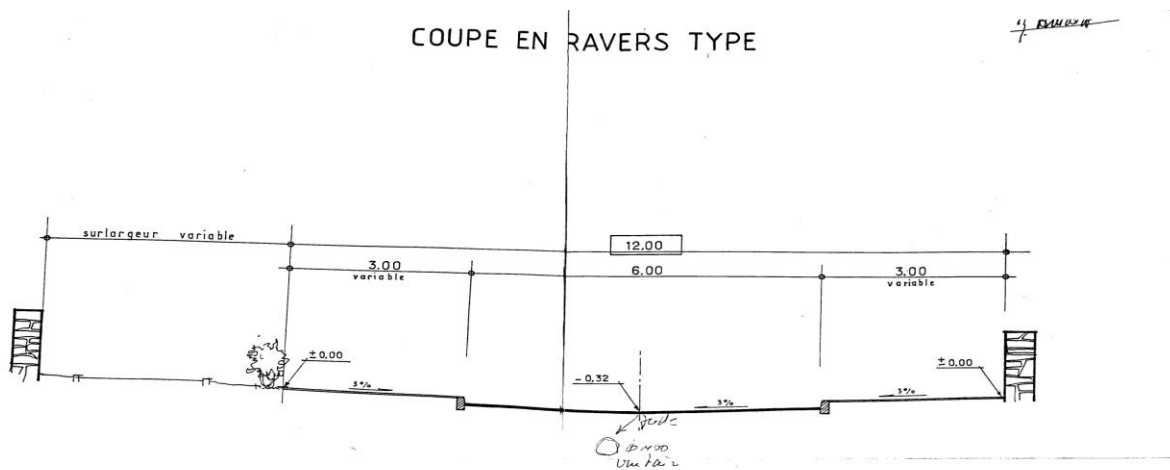
Le commissaire enquêteur le disait aussi : « La construction d'une voie submersible calée le plus bas possible.

Il semble en effet que la radicalisation de la solution au problème (solution tunnels par exemple) soit à une échéance telle qu'il faille plutôt favoriser un projet réaliste et d'en admettre les conséquences.

Il paraît indispensable de caler le profil en long de la chaussée du chemin-cadereau de Camplanier, en tout point à une cote la plus basse possible tout en lui donnant une pente longitudinale continue et si possible régulière

Pendant longtemps encore, la totalité des eaux atmosphériques du bassin versant de Camplanier s'écouleront dans le chemin-cadereau

.... Dans une certaine mesure, l'inondation du 3 octobre 1988 peut se reproduire.



1/50

Vu pour être annexé à  
 le 28 MARS 1990  
 Pour le Préfet,  
 Le Secrétaire Général



Le pied du mur de clôture est situé 50 cm au dessous de la chaussée actuelle.

Le bureau de comité de quartier, suite aux inondations des 6 et 8 septembre, s'est réuni à 2 reprises pour convenir de l'action à mener. Une lettre a été adressée aux élus, plusieurs articles de presse ont relayé notre action. Une réunion d'information est prévue le samedi 8 octobre 2005 à 11 h ; ce journal tient lieu d'invitation. Venez nombreux.



le 3 SEP. 2005

Comité de Quartier de Camplanier  
150 impasse Léonard  
30900 Nîmes  
06 62 79 26 41

Monsieur le Maire,

Suite aux inondations que vient de subir notre quartier le 6 et surtout le 8 septembre dernier, nous nous devons de vous rappeler les faits suivants.

En 1989, notre quartier a été le premier à faire l'objet d'une enquête publique en vue de son aménagement hydraulique dans le cadre du Plan de Protection Contre les Inondations. Le bureau du Comité de Quartier de l'époque avait obtenu du Préfet l'obligation de mener les travaux jusqu'au bout, c'est à dire la réalisation de la chaussée submersible.

Les retenues amont ont été réalisées (à l'exception de la Belle Rose), le cadereau a été recallbré sur sa partie amont mais la chaussée submersible aval n'a jamais été réalisée. Le Préfet de l'époque, bien que reconnaissant que sa signature avait été liée à la promesse de réalisation complète des travaux, nous avait indiqué que la loi ne lui donnait aucun moyen pour faire respecter sa parole au Maire de l'époque.

Notre chemin étant actuellement à refaire dans sa totalité, nous vous demandons de ressortir le dossier de la chaussée submersible et d'envisager sa réalisation dans les plus brefs délais pour éviter de nouveaux désagréments et de nouvelles dépenses inutiles.

Comme vous l'avez sans doute constaté notre quartier a été très durement touché et nous demandons à vous rencontrer le plus rapidement possible pour envisager la rénovation du chemin de Camplanier.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

La Présidente  
Isabelle Martin

Copie : La Presse

**Conducteurs  
Soyez Sympas  
Levez le pied  
pour éviter la  
poussière !**

**Pour recueillir tous vos souhaits  
Rendez-vous  
Samedi 8 octobre 2005, 11 Heures 30  
Au pied de l'ancienne carrière**